


Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

03 avril 2013

Décision du 20 mars 2013 relative aux modifications des règles de fonctionnement de la chambre de compensation et du système de règlement livraison d'instruments financiers LCH.CLEARNET SA, concernant la résiliation du contrat de compensation avec Bluenext, la ségrégation des positions des filiales des adhérents compensateurs et la procédure d'adhésion des adhérents compensateurs

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

28 mai 2026

Décision relative aux modifications des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) Aquis Exchange Europe, concernant le lancement d'une

second



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

31 mars 2026

Décision d'approbation des modifications de règles du système multilatéral de négociation LISE, concernant notamment l'enregistrement de LISE en qualité de

market



RÈGLES PROFESSIONNELLES

MARCHÉS

31 mars 2026

Décision relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) MTS France



Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02